Comité Départemental
Rhône - Métropole de Lyon

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU COMITE DEPARTEMENTAL EPGV RHÔNE-METROPOLE DE LYON

Vendredi 30 novembre à 18h30

Espace Roger Pestourie, Place du 11 novembre 1918, 69 500 Bron

Membres du Comité Directeur présents :
Jean BOUTARIN, Jacques CHEVALEYRE, Monique COLLET-BILLON, Jean-Pierre ERARD, Christiane POTOCKI, Suzanne PUZENAT, Josie VERMOREL, Jean-Paul VUIART

Salariés présents :
Heïdi JEUNET, Farid MESSALTI, Hélène POMMIER, Pierre-Marie TRICAUD

Salariées excusées :
Nathalie JAGODA, Jacqueline SENES

Invités présents :
Djamel BOUDEBIBAH, adjoint aux sports de la mairie de Bron
Jacques CAVEZZAN, président du Comité de Rugby à XIII du Rhône et de la Métropole de Lyon
Arnaud PERONIN, comité de Rugby à XIII du Rhône et de la Métropole de Lyon
Marie-Laure FAVIER, ancienne salariée du CODEP EPGV 69
Annie TURBAT, ancienne salariée du CODEP EPGV 69

Invités excusés :
Mireille CHANEL, Présidente du CODEP EPGV 01
Pascal CHARMOT, Maire de Tassin-la-Demi-Lune
Marie-Antoinette CREPET, Présidente du CODEP EPGV 42
Yann CUCHERAT, ville de Lyon
Blandine DROUARD, Fédération Française de Cardiologie
Thierry ELMASSIAN, Métropole de Lyon
Laura GANDOLFI, Métropole de Lyon
Stéphane GAUCHER, Conseil Départemental du Rhône
Jean-Claude JOUANNO, président du CDOS 69
Simone LEFEBVRE, Fédération Française EPGV
Mireille MAISONNAT, Présidente du COREG EPGV Auvergne Rhône-Alpes
Mireille MARCHE, Présidente du CODEP EPGV 38
Patricia MOREL, Présidente de la Fédération Française EPGV
Dr Maud OTTAVY, DRJSCS Auvergne-Rhône-Alpes
Jean-Bernard POISSANT, Conseil Départemental du Rhône
Thomas RAVIER, Maire de Villefranche-sur-Saône
Franck RIGON, CDOS 01

Comité Départemental d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire - Rhône - Métropole de Lyon
169 avenue Charles de Gaulle - 69160 Tassin La Demi-Lune
Tél. : 04 37 41 61 39 / Fax : 04 78 34 78 93 / E.mail : codep-gv69@epgv.fr - SIRET 433 977 709 000 24 - NACE 9312 Z

Comité Départemental
Rhône - Métropole de Lyon

Françoise RIVOIRE, ville de Lyon
Dr Pascale ROMESTAING, Ligue contre le Cancer
Bernard SPRECHER, DRJSCS Auvergne-Rhône-Alpes
Pierre THORRAL, Crédit Mutuel
Patricia VILCOT, Conseil Départemental du Rhône

Le 30 novembre 2018, à Bron, les délégués des associations EPGV du département du Rhône et de la Métropole de Lyon se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation de la présidente, Mme Josie Vermorel.

Il a été établi une feuille d'émargement signée par les délégués présents en leur nom propre. L'assemblée générale est présidée par Mme Josie Vermorel en sa qualité de présidente du Comité Départemental EPGV Rhône-Métropole de Lyon.

Elle est assistée de Mme Christiane Potocki en tant que présidente de séance et secrétaire du Comité Départemental EPGV Rhône-Métropole de Lyon.

Les modalités de délibérations sont rappelées par Mme Christiane Potocki, présidente de séance :

Conformément aux statuts, l''Assemblée Générale peut valablement délibérer si :

- au moins 1/3 des membres actifs sont présents ou représentés,
- au moins 50 % des voix des membres actifs sont représentées.

39 clubs sont présents et 25 clubs sont représentés, sur un total de 85 clubs affiliés. Ils représentent un total de 423 voix sur 496 totales.

6 animateurs sportifs sont également présents.

Comité Départemental d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire - Rhône - Métropole de Lyon
169 avenue Charles de Gaulle - 69160 Tassin La Demi-Lune
Tél. : 04 37 41 61 39 / Fax : 04 78 34 78 93 / E.mail : codep-gv69@epgv.fr - SIRET 433 977 709 000 24 - NACE 9312 Z

Accueil du Président de la GV Bron, Mr Jacques Champier

Jacques Champier présente le club de la GV Bron (environ 450 licenciés, 32 heures de cours par semaine dans 6 endroits différents), et tient à remercier l'équipe dirigeante, particulièrement Marie-Jo Veuillet et Josette Bassou, très investies au sein du club.

Allocution de Mr Djamel Boudebibah, adjoint aux sports de la ville de Bron

La ville de Bron accueille l'AG et il se dit très fier d'avoir un club GV à Bron, car il sait tout ce que la GV apporte aux personnes, particulièrement en matière de lien social. Il insiste sur le travail de l'équipe municipale des sports, œuvrant dans le respect du service au public.

Accueil de la Présidente du Comité Départemental EPGV, Mme Josie Vermorel

Mme Vermorel remercie les présents, en particulier le président ainsi que tout le club de la GV Bron. Elle souligne également tout le travail ainsi que le dépassement de soi dont a fait preuve Mr Boudebibah durant toute sa carrière.

Allocution de la Présidente de la Fédération Française EPGV, Patricia Morel, en vidéo

Mme Morel rappelle l'importance de mettre le club et les territoires au cœur du projet fédéral, et insiste sur la nécessité de s'appuyer sur le triptyque licencié/animateur/dirigeant.

La Présidente, Josie Vermorel, déclare l'Assemblée Générale Ouverte

La présidente de séance lance un appel à candidatures pour rejoindre le Comité Directeur. Un appel à candidatures pour rejoindre les commissions du CODEP est également lancé. Aucune personne ne fait acte de candidature à la suite de ces 2 appels.

SAISON 2017-2018

VOTE N°1 : APPROBATION DES PV DES AGO ET AGE DU 12 JANVIER 2018 A CALUIRE-ET-CUIRE

Vote : Contre : 0 / Absention : 12 / Pour : 411

Les procès-verbaux des AG sont approuvés à la majorité des voix.

Comité Départemental d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire - Rhône - Métropole de Lyon
169 avenue Charles de Gaulle - 69160 Tassin La Demi-Lune
Tél. : 04 37 41 61 39 / Fax : 04 78 34 78 93 / E.mail : codep-gv69@epgv.fr - SIRET 433 977 709 000 24 - NACE 9312 Z

Rapport Moral :

Josie Vermorel présente son rapport moral en rappelant les deux objectifs principaux de l'EPGV :

- L'accessibilité de tous aux pratiques sportives – La France qui bouge
- Le Sport-Santé – La France en Forme

Elle rappelle ensuite que le club est au cœur de l'action, et que dans le cadre, le rôle du soutien aux clubs est prioritaire, notamment à travers les domaines suivants et l'implication de ses salariés :

- Le CODEP en tant que centre de ressources pour l'externalisation de la gestion des paies

Il s'agit d'un accompagnement juridique complet, qui comprend notamment la rédaction des contrats, l'édition des fiches de paie, la télétransmission des données sociales, l'aide aux procédures de licenciements et de ruptures conventionnelles. 64 clubs EPGV bénéficient actuellement de ce service.

- Le CODEP en tant qu'organisme de formation et centre de ressources pour le recrutement de nouveaux animateurs

Le CODEP a été référencé comme organisme de formation dans « Data Dock » en 2017, ce qui nous a permis de continuer à proposer une offre annuelle de formation aux animateurs avec des intervenants qualifiés.
Le CODEP apporte également son expertise dans le recrutement des animateurs, et est aussi à l'écoute des animateurs pour développer des projets spécifiques et les accompagner dans leurs demandes de formations et leurs parcours professionnels.

- Le CODEP en tant qu'acteur de développement

Le CODEP est impliqué dans la politique de prévention santé, particulièrement auprès du public senior, à travers la réponse à des appels à projets (ARS, Conférences des Financeurs…) et leur pérennisation. Ces programmes sont co-construits avec les clubs EPGV de proximité ou en gestion directe par le CODEP s'il n'y a pas de club de proximité.

Le CODEP concourt aussi à la notoriété des clubs à travers la communication via son site internet, ses réseaux sociaux, ce qui contribue à faire valoir nos compétences et à développer nos partenariats.

Josie Vermorel remercie l'ensemble des salariés et des élus du CODEP pour leur travail.

Comité Départemental d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire - Rhône - Métropole de Lyon
169 avenue Charles de Gaulle - 69160 Tassin La Demi-Lune
Tél. : 04 37 41 61 39 / Fax : 04 78 34 78 93 / E.mail : codep-gv69@epgv.fr - SIRET 433 977 709 000 24 - NACE 9312 Z

Comité Départemental
Rhône - Métropole de Lyon

Présentation des élus du Comité Directeur par Christiane Potocki

Rapport d'Activités

Rappel du CODEP en quelques chiffres : 15 447 pratiquants lors de la saison 2017/2018, un chiffre qui se maintient malgré une concurrence accrue.

Monique Collet-Billon rappelle l'appui de la COMAD qui fait lien avec tous les clubs, organise la journée de rentrée des dirigeants, ainsi que les réunions de secteurs. La COMAD a également mis en place les élus référents, qui permettent d'avoir un lien plus concret avec les clubs.

Hélène Pommier rappelle ensuite l'importance de la formation, et toute l'aide que peut apporter le CODEP en matière de formation professionnelle. En partenariat avec le Comité Régional, 104 animateurs ont ainsi été formés lors de la saison 2017/2018.

Les élus du CODEP ont participé à 38 rencontres institutionnelles, et ont notamment été présents sur les manifestations suivantes : EuroNordicWalkin' Lyon, Salon Horizon Seniors avec la tenue d'une conférence, Parcours du Cœur, Rue des Premiers Secours, Salon Primevère…

VOTE N°2 : APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITES
Vote : Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 423

Le rapport d'activités est approuvé à l'unanimité.

Rapport Financier :

Le CODEP est toujours accompagné par le Cabinet d'expertise comptable Desbois. Commentaires sur le compte de résultat et le bilan par Suzanne Puzenat :

Il y a 3 principaux postes de ressources : les licences qui en représentent 48%, et sont en augmentation, les subventions qui en représentent 24% et sont légèrement en baisse, notamment parce qu'elles sont arrivées après l'arrêté d'exercice, et enfin les productions de services (18%) qui correspondent aux appels à projets, et aux diverses activités développées (Gym Cancer, Cours en milieu carcéral, Courir Sport Santé…).

Les contributions au service Impact Emploi représentent à elles seules 5% des ressources, les transferts de charges (Emploi CNDS) 4%, et les produits financiers 1% des ressources du CODEP.

Concernant les charges, le poste le plus important est celui du personnel et des cotisations sociales qui représente 66% des charges. Les frais de fonctionnement

Comité Départemental d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire - Rhône - Métropole de Lyon
169 avenue Charles de Gaulle - 69160 Tassin La Demi-Lune
Tél. : 04 37 41 61 39 / Fax : 04 78 34 78 93 / E.mail : codep-gv69@epgv.fr - SIRET 433 977 709 000 24 - NACE 9312 Z

comptent pour 26% de ces charges et sont toujours en baisse, notamment en raison de la diminution du nombre de bénévoles au Comité Directeur.
La baisse la plus importante à noter est celle des intervenants extérieurs, notamment en raison de la diminution du nombre d'ateliers ARS lors de la saison 2017/2018.

Les ressources couvrent donc largement les dépenses, le résultat d'exploitation est de 29 944€ et le résultat excédentaire final est de 32 092€.

La politique de développement engagée par le CODEP participe à l'atteinte de ce résultat excédentaire.

Concernant la santé financière et patrimoniale du CODEP, les immobilisations corporelles sont en baisse, et de nouveaux achats informatiques sont prévus lors de la saison 2018/2019. Les valeurs mobilières de placement sont stables, les capitaux propres en hausse, le CODEP n'a plus de dettes, et les produits constatés d'avance sont en forte baisse (fin du projet ARS, et de la subvention CNDS notamment).

En conclusion, malgré une activité de l'équipe salariée perturbée par divers événements, l'énergie déployée par tous a permis d'atteindre les objectifs de développement et de soutien aux clubs.

Jeanine Bollard (GV Chassieu), excusée, et Gérard Thorrignac (GV Toussieu), ont vérifié les comptes. Ils n'ont relevé aucune anomalie et donnent quitus pour la gestion des comptes.

VOTE N°3 : APPROBATION DU RAPPORT FINANCIER
Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 423

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

Affectation du résultat

Suzanne Puzenat propose d'affecter le résultat de l'excédent au report à nouveau

VOTE N°4 : APPROBATION DE L'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXCEDENT AU REPORT A NOUVEAU

Contre : 0 / Abstention : 0 : Pour : 423
Le résultat est affecté au report à nouveau à l'unanimité.

Comité Départemental d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire - Rhône - Métropole de Lyon
169 avenue Charles de Gaulle - 69160 Tassin La Demi-Lune
Tél. : 04 37 41 61 39 / Fax : 04 78 34 78 93 / E.mail : codep-gv69@epgv.fr - SIRET 433 977 709 000 24 - NACE 9312 Z

Comité Départemental
Rhône - Métropole de Lyon

Appel à candidatures pour les vérificateurs aux comptes 2018/2019

Mme Marie-Laure Favier (GV Fayolle) et Christian Viraud (GV Fontaines sur Saône) posent leurs candidatures en tant que vérificateurs aux comptes pour la saison 2018/2019.

VOTE N°5 : APPROBATION DES CANDIDATURES POUR LES VERIFICATEURS AUX COMPTES
Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 423

Les candidatures de Mme Favier et Mr Viraud sont approuvées à l'unanimité.

Témoignages :

GV Vénissieux Moulin à Vent : témoignage de Mireille Capelli et Bernadette Dupont :

Lors de la saison passée, il y avait 3 clubs GV Vénissieux pour un total de 270 licenciés. Face aux problèmes rencontrés par deux de ces clubs, des réunions ont été organisées par le CODEP et ont conduit à la dissolution de la GV Jean Guimier et de la GV Vénissieux Centre.
Toutes les activités existantes ont été maintenues pour la saison 18/19. La gestion des cours et l'emploi des animateurs a été repris au sein de la GV Moulin à Vent.

Cette saison, il existe donc un tarif unique pour l'ensemble des cours (22h de cours par semaine), cours qui ont lieu sur 5 lieux de pratiques et sont assurés par 10 animateurs sportifs.

Cette démarche a d'ailleurs été encouragée par la mairie de Vénissieux et l'Office Municipal des Sports dans une démarche de mutualisation des moyens

La saison 2018/2019 est donc une année de transition pour ce club Vénissieux Moulin à Vent, qui aura pour objectif d'élargir son public lors de la saison prochaine.

Intervention de Jean Boutarin, médecin départemental du CODEP

Toutes pratiques d'activités physiques régulières allongent la durée de vie, et la qualité de vie, et elles permettent de diminuer le risque cardio-vasculaire.
Une étude réalisée par l'université de Toulouse sur le programme Acti'March, réalisé sur un groupe de femmes en surpoids, démontre notamment ses bienfaits en terme de : perte de poids, perte de masse grasse, augmentation du bon cholestérol, VO2 max en augmentation.

Comité Départemental d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire - Rhône - Métropole de Lyon
169 avenue Charles de Gaulle - 69160 Tassin La Demi-Lune
Tél. : 04 37 41 61 39 / Fax : 04 78 34 78 93 / E.mail : codep-gv69@epgv.fr - SIRET 433 977 709 000 24 - NACE 9312 Z

Comité Départemental
Rhône - Métropole de Lyon

SAISON 2018-2019

Trois sujets à mettre en exergue :

Le CODEP fait appel à un **Dispositif Local d'Accompagnement (DLA)** dans le cadre d' une réflexion sur l'emploi et la gouvernance au sein des clubs, car il a fait le constat suivant :

- Nécessité d'améliorer les conditions de travail des animateurs
- Nécessité de fidéliser les animateurs
- Fonction Employeur de plus en plus prenante
- Nécessité pour les clubs d'évoluer, ainsi que pour les financeurs
- Volonté de conserver les valeurs qui sont les nôtres

Il est donc indispensable de réfléchir à des modes de coopération entre les clubs.

Il existe une disparité forte entre les clubs, un questionnaire a été envoyé aux clubs lors du mois d'octobre afin de recueillir leurs attentes vis-à-vis du DLA.
31 clubs sur 84 ont répondu, avec 1/3 des clubs qui souhaite s'impliquer et 1/3 des clubs qui est hésitant. Ce sont surtout la gestion des ressources humaines et des aspects pédagogiques qui sont au cœur de leurs demandes.

Une gestion électronique (SkyGed) sera également mise en place pour les clubs adhérents au service Impact Emploi. Cette solution électronique est actuellement en phase test, et l'objectif est qu'elle devienne opérationnelle en 2019. Elle devrait permettre de stocker pour chaque club les bulletins de paie de ses animateurs, et de donner à une personne dédiée par club un accès personnalisé à un « coffre-fort sécurisé » .

Le CODEP souhaite également **renforcer le soutien aux clubs dans leur développement et les soutenir dans leurs difficultés**, en soulignant le rôle des élus référents.

Concernant les demandes de soutiens financiers réalisées par les clubs, le CODEP rappelle qu'il est indispensable de proposer des projets qui soient argumentés, afin que l'évaluation faite des projets soit juste et d'en estimer les objectifs.

Comité Départemental d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire - Rhône - Métropole de Lyon
169 avenue Charles de Gaulle - 69160 Tassin La Demi-Lune
Tél. : 04 37 41 61 39 / Fax : 04 78 34 78 93 / E.mail : codep-gv69@epgv.fr - SIRET 433 977 709 000 24 - NACE 9312 Z

Budget Actualisé 2018/2019

Jean-Pierre Erard prévoit 15 000 licences dans son calcul. Il insiste sur le fait qu'il est nécessaire d'avoir une solidité financière et des réserves pour pouvoir répondre à des appels à projets.
Concernant les charges, il souligne que l' organisation de l'emploi et la rémunération du personnel sont les principaux facteurs de leur évolution, et que le Codep fait le choix de s'appuyer sur des compétences spécifiques et de les valoriser. Ce budget actualisé prend en compte les charges induites par la mise en place de SkyGed.

Budget prévisionnel 2019/2020

Lors de la saison 2019/2020, la licence adulte va passer à 22,50€ et la licence enfant à 17,50€. La part départementale (7,60€), la part régionale (0,70€), et les contributions à Impact Emploi (48€ par an et par animateur) restent en revanche inchangées. Une répartition des ressources à peu près équivalente à 2018/2019 est ainsi envisagée.

Concernant les charges, le principal poste de dépense reste les rémunérations des personnels ainsi que les cotisations sociales, qui représenteraient 58% des charges.

VOTE N°5 : APPROBATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2019/2020
Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 423

Le budget prévisionnel 2019/2020 est approuvé à l'unanimité.

Un nouvel appel à candidatures est lancé pour rejoindre le Comité Directeur. Aucune personne ne présente sa candidature.

Un nouvel appel à candidatures est lancé pour rejoindre la Commission Administrative. Aucune personne ne présente sa candidature.

Election du délégué du CODEP 69 à l'AG Fédérale de Lorient du 19 au 20 janvier 2019

Josie Vermorel se présente en tant que candidate pour se rendre à l'AGF de Lorient, Jean-Pierre Erard étant son suppléant.

VOTE N°6 : ELECTION DU DELEGUE A L'AG FEDERALE de LORIENT :
Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 423

Josie Vermorel est élue comme déléguée du CODEP 69 à l'AG Fédérale de Lorient à l'unanimité. Jean-Pierre Erard est élu à l'unanimité comme délégué suppléant.

Comité Départemental d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire - Rhône - Métropole de Lyon
169 avenue Charles de Gaulle - 69160 Tassin La Demi-Lune
Tél. : 04 37 41 61 39 / Fax : 04 78 34 78 93 / E.mail : codep-gv69@epgv.fr - SIRET 433 977 709 000 24 - NACE 9312 Z

Comité Départemental
Rhône - Métropole de Lyon

Election du délégué régional à l'Assemblée Générale Régionale de Saint-Etienne le 15/12/2018

Monique Collet-Billon se présente en tant que candidate pour se rendre à l'AGR de Saint-Etienne.

VOTE N°7 : ELECTION DU DELEGUE A L'AG REGIONALE DE SAINT-ETIENNE
Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 423

Monique Collet-Billon est élue comme déléguée du CODEP 69 à l'AG Régionale de Saint-Etienne à l'unanimité.

Un appel à candidatures pour organiser les prochaines AGD est lancé.
Le club GV Les Iris (Mions) pose sa candidature pour 2019, et le club GV Fayolle (Lyon 9ème) pour 2020.

Josie Vermorel clôt l'AG du CODEP EPGV 69 à 20h43.

Il est dressé un procès-verbal de l'AG signé par la Présidente et la Secrétaire de séance.

La secrétaire de séance,
Heïdi Jeunet

La Présidente,
Josie Vermorel

Comité Départemental d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire - Rhône - Métropole de Lyon
169 avenue Charles de Gaulle - 69160 Tassin La Demi-Lune
Tél. : 04 37 41 61 39 / Fax : 04 78 34 78 93 / E.mail : codep-gv69@epgv.fr - SIRET 433 977 709 000 24 - NACE 9312 Z